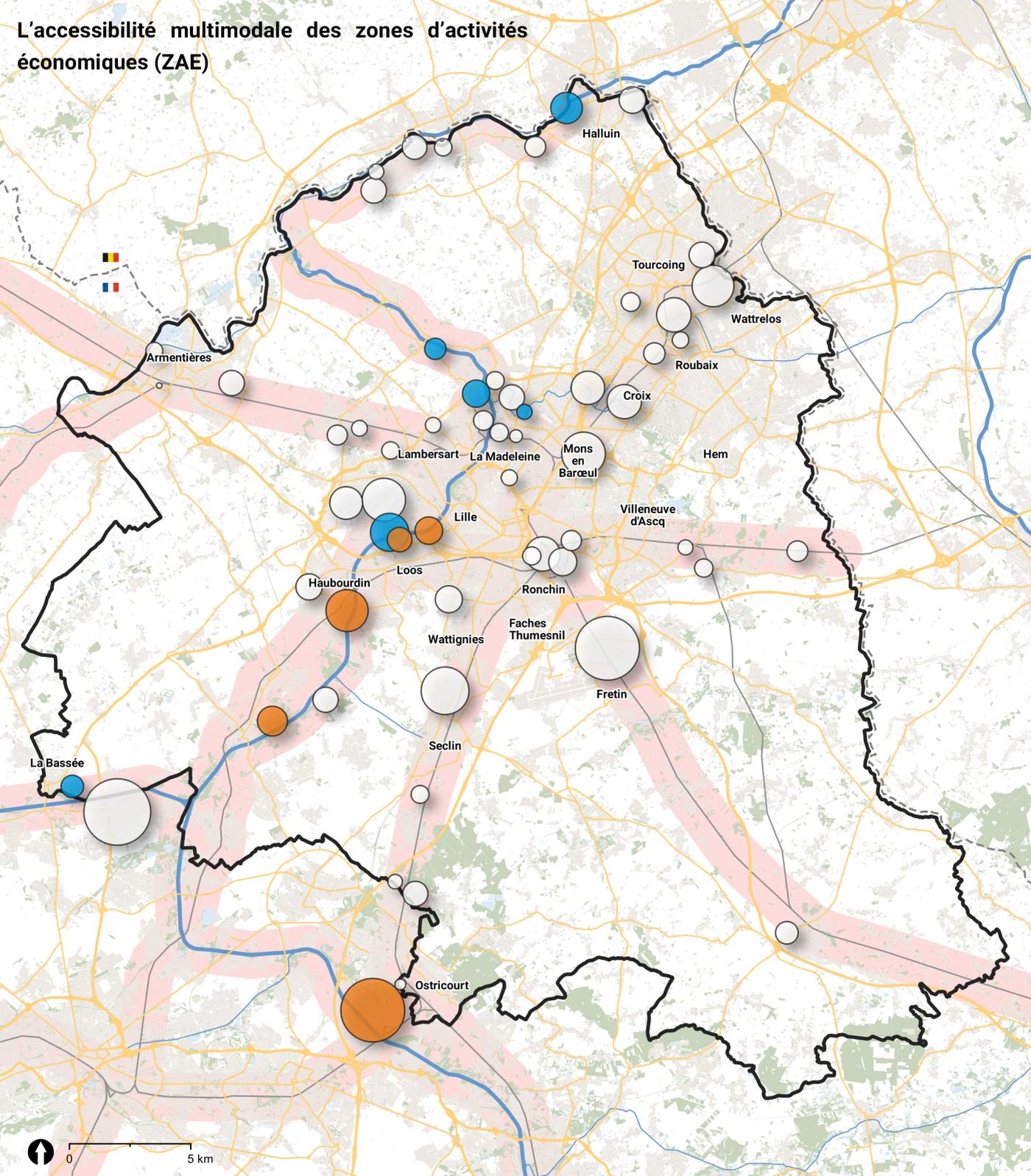
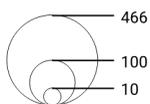


L'accessibilité multimodale des zones d'activités économiques (ZAE)



Surface des ZAE (en ha)



Type d'accessibilité des ZAE

- Zone connectée à la voie d'eau avec embranchement fer (ITE) « actif »
- Zone connectée à la voie d'eau
- Zone sans connexion à la voie d'eau ni embranchement fer (ITE) « actif »

- Réseau ferroviaire
- Autoroute
- Route principale
- Zone tampon autour des voies navigables et lignes de fret ferroviaire (1 km)

- Frontière France/Belgique (Fr/B)
- Limite du SCOT

Sources : ADULM 2022- Urba 8 (2020), CEREMA ITE* 3000, BD TOPO® IGN (2021), CLC - UE-SOeS (2018), OSM (2021)

ITE* : Installations Terminales Embranchées (ITE) ou portions de voies ferroviaires privées permettant de connecter les entreprises au réseau ferré national. Un embranchement fer ou ITE est déclaré « actif » dans la base CEREMA ITE 3000 lorsqu'une redevance est versée par un propriétaire d'ITE à SNCF Réseau via une convention spécifique. A noter : cela n'implique pas forcément que des trains y circulent.